

## DÉCLARATION DU BUREAU FÉDÉRAL

### Le 7 mars : tous en grève et en manifestation à Paris

Le Bureau Fédéral de la Fédération des personnels des services publics et de santé FO réuni en séance plénière le lundi 16 janvier 2017 a apprécié la situation en ce début d'année. Elle est marquée, dans une sorte de fuite en avant du gouvernement, par la poursuite de la politique d'austérité. Celle-ci se heurte aux revendications et à la mobilisation des agents de la Fonction Publique Territoriale, de la Fonction Publique Hospitalière et des salariés des secteurs affinitaires (santé privée, logement social,.....)

C'est notamment le cas contre :

- ✓ La mise en œuvre unilatérale de PPCR qui allonge les carrières, a supprimé les avancements à la durée minimum et bloque toute augmentation significative de la valeur du point d'indice ;
- ✓ La pression sur les effectifs au nom de la baisse des dépenses publiques (diminution de la DGF dans la territoriale et de l'ONDAM dans les hôpitaux comme dans le secteur médico-social) ;
- ✓ L'accélération des regroupements de collectivités, des EPCI et des hôpitaux avec les GHT, dont l'objectif est la diminution des postes et la remise en cause des services publics.

En s'appuyant sur le combat, mené dans l'action commune, durant plusieurs mois en 2016 contre la loi Travail, les salariés avec leurs syndicats poursuivent la mobilisation sur leurs revendications :

- ✓ Le 24 janvier, les IADE, les IBODE et les paramédicaux refuseront le blocage de leur grille imposé par PPCR,
- ✓ Le 1<sup>er</sup> février, une nouvelle fois les ATSEM seront en grève à l'appel de FO et CGT,
- ✓ Le même jour, avec FO, CGT et SUD, les enseignants se mobiliseront pour exiger le retrait du décret sur l'évaluation.

Refusant cette politique d'austérité, de multiples actions se déroulent dans le secteur territorial pour dénoncer l'abandon du service public, la remise en cause des acquis sociaux (durée du temps de travail, congés, avancements grade, action sociale,...). Il en est de même dans les hôpitaux, confrontés aux suppressions de lits et de postes, qui plongent les services d'urgence dans les plus grandes difficultés pour faire face en ce moment à l'épidémie de grippe, faute de lits.

Justement, dans le secteur hospitalier et de l'action sociale, l'axe de résistance organisé par les fédérations FO, CGT et SUD, qui s'est renforcé dans la bagarre contre la loi El Khomri et contre la loi Santé a permis le succès de la grève nationale du 8 novembre 2016.

Dans la continuité de ces combats, les trois fédérations appellent à une nouvelle grève nationale le 7 mars avec une manifestation d'ampleur nationale le même jour à Paris.

Cette initiative correspond en tout point à l'état d'esprit et à l'attente des salariés et des fonctionnaires, considérant qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes et sur leurs syndicats et qui refusent et combattent toutes les mesures et dispositions s'attaquant frontalement aux salaires, aux droits collectifs, au Statut, aux conventions collectives, à la sécurité sociale, à notre salaire différé, à nos retraites et aux emplois.

Aussi le Bureau Fédéral propose de relayer largement cet appel à la grève et à la manifestation à Paris. Cette initiative doit permettre de poursuivre les discussions avec les fédérations de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale pour que le 7 mars soit l'occasion de faire converger la mobilisation et ainsi indiquer au gouvernement que les salariés de nos secteurs ne lâchent rien et qu'élection ou pas, ils ne se laisseront pas faire.

Fort des premières prises de position d'autres structures qui soutiennent cet appel à la grève et à la manifestation du 7 mars, (la Fédération des Employés et Cadres FO, la chambre syndicale des employés et cadres FO d'Ile de France, la FGF-FO, l'Union Confédérale des Retraités-FO, ...), **le Bureau fédéral demande à l'ensemble de ses syndicats des deux branches d'organiser la grève nationale du mardi 7 mars** et les invite à prendre toutes les mesures nécessaires pour réussir une manifestation de masse à Paris sur la base des revendications suivantes :

- ❖ Abrogation des lois portant réforme territoriale et hospitalière (Maptam, Notr, Bachelot Loi HPST, Touraine Loi santé..) ;
- ❖ Abrogation de la Loi Travail ;
- ❖ Abandon des GHT et des fusions de collectivités ;
- ❖ Retrait de PPCR et ouverture de véritables négociations sur les grilles ;
- ❖ Défense du Statut général, des Statuts particuliers (Titre III et IV) ainsi que des conventions collectives nationales ;
- ❖ Défense du service public républicain ;
- ❖ Arrêt des suppressions de postes ;
- ❖ Augmentation générale des salaires.

Paris , le 16 janvier 2017.

**PPCR** : Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations.

**ONDAM** : Objectif National des dépenses d'Assurance maladie.

**EPCI** : Etablissement public de coopération intercommunale.

**GHT** : Groupements hospitaliers de territoire.

**IADE** : Infirmier anesthésiste.

**IBODE** : Infirmier de bloc opératoire.

**ATSEM** : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

**MAPTAM** : Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

**NOTr** : Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République.

**HPST** : Loi hôpital, patients, santé et territoire.